

AVIS DE DELIVRANCE

CNR indique qu'il a été conclu le 11/04/2024, sous la référence 23.309.751, un titre d'occupation du domaine public qui lui a été concédé sur la commune d'Arles, une mise à disposition, d'un terrain le tout figurant sur le plan/la vue aérienne de situation figurant ci-après

Ce titre d'occupation a donné lieu à l'application de la dérogation prévue par l'article L.2122-1-3-4° du code général de la propriété des personnes publiques, le titre étant conclu du fait des caractéristiques géographiques des installations (terrain contigu appartenant aux propriétés du bénéficiaire) objet de la présente convention.

Ce titre est consultable sur demande à l'adresse suivante en précisant la référence 23.309.751 :

- [@cnr.tm.fr](mailto:cnr@tm.fr),
- OU Direction Territoriale Rhône Méditerranée - Département domanial – 25 bis chemin des rocailles, 30401 Villeneuve les Avignon.

Cette conclusion peut faire l'objet d'un recours, dans un délai de deux mois à compter de la publication du présent avis, ceci auprès du Tribunal administratif Marseille – 13000 - 31 rue Jean-François Leca - 13002 Marseille – Téléphone : 04 91 13 48 13 – Télécopie : 04 91 81 13 87 – Email : greffe.ta-marseille@juradm.fr

Le présent avis a été mis en ligne le 17/04/2024.

